



Construire une vision intégrée du territoire à l'échelle intercommunale

En révision depuis 2012⁽¹⁾, le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) vise à aménager et valoriser l'espace du Pays Yon et Vie, bassin de vie et d'emploi, afin de répondre aux besoins actuels et futurs de ceux qui y vivent, qui y travaillent, s'y déplacent ou le fréquentent. Outil porteur d'un projet de territoire, c'est un document d'urbanisme opposable : les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) et communaux (PLU), les programmes locaux de l'habitat (PLH), les plans de déplacements... doivent respecter ses orientations. Après le diagnostic initial du territoire en 2013⁽²⁾, nouvelle étape de la révision avec la présentation, dans ce journal spécial, du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) adopté par le Pays Yon et Vie en juillet dernier : un document politique qui fixe objectifs et projets à 20 ans des politiques publiques qui seront menées sur le territoire, en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme...

⁽¹⁾ Magazine Yon et Vie n° 20 - ⁽²⁾ Magazine Yon et Vie n° 24 - Disponibles sur www.paysyonetvie.fr - Rubrique Documents à télécharger

Plusieurs dizaines de réunions du groupe de travail SCoT - élus, membres du conseil de développement, techniciens des intercommunalités - accompagné par l'AURAN (Agence d'urbanisme de la région nantaise) pour le formaliser; sa présentation lors d'un point d'étape en juillet 2014 puis 7 réunions décentralisées dans les communes pour les nouveaux élus... **le PADD aura mobilisé beaucoup d'énergie et de pédagogie avant sa récente adoption !**

Le PADD se décline autour de trois grands axes développés dans les pages qui suivent :

- > le rayonnement du territoire et l'emploi,
- > le cadre de vie et les ressources locales,
- > l'habitant au cœur du projet.

Le groupe de travail s'attelle désormais à la rédaction du Document d'Orientations et d'Objectifs qui détaillera les règles d'application du PADD.

Le SCoT devra être approuvé d'ici le 1^{er} janvier 2017, puis faire l'objet d'un suivi régulier de réalisation de ses objectifs et d'une évaluation au plus tard 6 ans après son approbation. Un observatoire du SCoT, des outils pédagogiques, des retours d'expériences et des partages de pratiques y pourvoiront.



CC Vie et Boulogne
CA La Roche-sur-Yon Agglomération



*INSEE 2011



Le Pays Yon et Vie, à l'articulation de deux systèmes urbains de proximité : des relations à conforter vers le nord, à développer vers le sud.

Le PADD ? Parlons-en !
Réunion publique de présentation
Vendredi 16 octobre 2015 à 18h
à la Maison des communes - 65 Rue Kepler - La Roche-sur-Yon

Yon & Vie
N°28 - OCTOBRE 2015